



**Dossier à retourner par mail si possible
à l'adresse suivante : afc@caf22.fr**

ou

**Caf des Côtes d'Armor
Service Aides aux Partenaires
4 bis avenue des Plaines Villes
22440 PLOUFRAGAN
☎ : 02.96.77.35.63**

DEMANDE D'AIDE MAM

- Aide au démarrage**
- Aide au renouvellement**

NOM DE L'ASSOCIATION :
NOM DE LA MAM :
MONTANT DEMANDÉ :



Demande d'aide au démarrage ou au renouvellement en maisons d'assistants maternels

► Maison d'assistants maternels (Mam)

Nom de la Mam : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Numéro de téléphone fixe : _____ Numéro de téléphone portable : _____

Adresse mél : _____

Statut de la Mam (association, Sci, autre précisez) : _____

Numéro de l'association ou numéro SIRET : _____

Nom du représentant juridique de la Mam : _____

Qualité du représentant juridique de la Mam (*président, trésorier, gérant, etc...*) : _____

Siège social de la personne morale gestionnaire de la Mam (indiquer son adresse complète si différente de celle de la Mam) : _____

► Coordonnées bancaires de la Mam

COMPTE BANCAIRE						
IBAN (International Bank Account Number)						
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
						BIC (Bank Identifier Code)

► Déclaration sur l'honneur

En tant que représentant juridique de la Mam :

- je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints ;
- je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration à la Caf ;
- je m'engage à respecter les engagements prévus dans la charte de qualité dont j'ai pris connaissance ;
- je certifie que l'ensemble des assistants maternels de la Mam ont pris connaissance de la charte de qualité et s'engagent à la respecter.

A _____, Le : _____

Signature

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 - amende, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités). Certaines de ces informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions.

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

► Pièce justificative

- Charte de qualité signée